

*L'Adresse—M. Trudeau*

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Il a dit que les politiques du gouvernement nuisent au bénévolat au Canada; il a prétendu que nous cherchions à déprécier le secteur privé et tous ceux qui cherchent à faire du bien, et à monopoliser les pouvoirs.

J'étais sur la colline parlementaire hier midi. Le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) était à mes côtés sur la tribune. Nous avons appris que les Jeux d'hiver du Canada, qui ont été créés par le gouvernement fédéral en 1967 sous la direction de M. Pearson, auraient lieu à Brandon en février prochain et qu'il y aurait 3,000 bénévoles de l'endroit pour s'occuper des athlètes et faire marcher les Jeux. On nous a appris que l'été dernier à Edmonton, par exemple, 9,000 bénévoles avaient participé aux Jeux.

**M. Paproski:** Dix mille.

**M. Trudeau:** Le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) dit qu'il y en avait 10,000. Comme pour la plupart des autres questions qu'il a soulevées, le chef de l'opposition se fourvoie lorsqu'il prétend que le gouvernement est en train de supprimer le bénévolat.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Il a dit que Loto Canada essaie de supplanter le secteur privé qui s'intéresse aux sports. Le chef de l'opposition ne sait peut-être pas tout ce qui se passe dans le monde des sports, mais il devrait savoir au moins que ce sont les associations sportives qui ont demandé au gouvernement fédéral de créer un département des sports, ce que nous avons fait en le dotant de l'excellent ministre que nous avons actuellement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Les organismes nous ont demandé, mon Dieu, de les subventionner, ce que nous avons convenu de faire plutôt que de les abandonner à l'amateurisme et au bénévolat qui ne permettent pas à nos athlètes de se mesurer, à chance égale, à ceux des autres pays.

Le chef de l'opposition a parlé de sécurité et de dissimulation. Ces questions font couler beaucoup d'encre depuis un an ou deux. Je ne pense pas que cela sera tout à l'honneur du chef de l'opposition ni des membres de son parti, lorsqu'on écrira l'histoire de notre époque.

On se souviendra que ce parti nous blâmait, en 1971-1972, pour avoir osé inscrire les lettres GRC à côté des initiales RCMP sur les épaulettes des agents et les voitures de la Gendarmerie royale. Il nous accusait de détruire les traditions sacrées de la Gendarmerie royale du Canada.

[Français]

Le leader de l'opposition ne se souvient même pas de ce que le député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) a dit à la Chambre, comme l'ont fait d'ailleurs plusieurs de ses députés également. Je pense qu'à ce moment-là il était évidemment aviseur du premier ministre Lougheed. Il s'occupait assez peu de ces réalités-là mais maintenant il devrait s'en occuper.

[Traduction]

Il devrait se rendre compte que s'il en est qui détruisent les traditions sacrées de la Gendarmerie royale, ce sont bien les membres de son parti.

[M. Trudeau.]

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Lorsqu'il est apparu que des agents de la GRC avaient été impliqués dans certains actes louches, et sur le coup nous avons cru qu'il s'agissait de cas isolés, nous avons proposé de les faire comparaître devant les tribunaux. La Commission Keable fut instituée au Québec. Les députés de l'opposition ont alors attaqué cette enquête en disant que nous devrions ouvrir notre propre enquête et qu'ils ne faisaient pas confiance à l'enquête Keable. A leur avis, il nous fallait ouvrir notre propre enquête parce que le gouvernement fédéral se trouvait impliqué.

Quelques mois plus tard, d'autres faits se sont révélés. Nous avons bel et bien créé une commission royale d'enquête, comme le demandait l'opposition, la Commission McDonald. Quelle a alors été la position du chef de l'opposition et des adhérents de son parti? Elle a été de dire que tout ce que l'enquête Keable faisait était acceptable.

Par contre, lorsque cette commission d'enquête provinciale se penchait sur la GRC fédérale et qu'elle lui demandait de déposer des documents secrets et confidentiels, le parti de l'opposition trouvait tout à fait légitime qu'une commission provinciale fasse enquête sur un organisme fédéral. Toutefois, les oppositionnels ne croyaient pas que la Commission McDonald, qui était une commission fédérale ou royale d'enquête, allait mener à bien sa mission. Ils ont parlé de dissimulation sans jamais pouvoir étayer leurs allégations. Comme les solliciteurs généraux qui se sont succédé l'ont montré, nous avons remis à la Commission McDonald tous les documents qu'elle réclamait.

Je ne reviendrai pas sur toutes les déclarations fantaisistes du chef de l'opposition, mais il en est une ou deux sur lesquelles je voudrais attirer l'attention de la Chambre avant de poursuivre mon discours. L'une porte sur la conférence de Kingston, et elle est tout à fait typique du chef de l'opposition.

Il s'est rendu à Kingston dans le but de montrer à tous les Canadiens qu'il pouvait s'entendre avec les premiers ministres des provinces. Il s'est entretenu avec quatre premiers ministres conservateurs à Kingston. Il voulait prouver qu'il était le champion de la conciliation plutôt que de la confrontation. Il est revenu de Kingston avec un document bien connu montrant à quel point il avait fait preuve d'habileté, d'intelligence et de persuasion. Quand vous regardez ce qu'il a fait, vous vous rendez compte qu'il a tout cédé aux provinces.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Pas de confrontation, monsieur l'Orateur. Il a promis aux provinces les garanties qu'elles réclamaient concernant la péréquation et le pouvoir de dépenser. Voilà deux domaines de compétence fédérale. Dans les deux cas, dès 1968 et 1969, nous avons inséré dans des Livres blancs certaines propositions d'amendement à la constitution qui pourraient circonscrire ce pouvoir fédéral; mais il ne s'agit pas moins là d'un pouvoir fédéral. La péréquation existe de par une loi fédérale. Le pouvoir de dépenser relève de la compétence fédérale. Le chef de l'opposition est revenu de cette conférence tout victorieux. Il a promis aux provinces de circonscrire ce pouvoir fédéral.